

Charte du « Préau des Colibris »

PREAMBULE

Nous définissons l'habitat groupé comme une façon d'habiter et de vivre ensemble avec une démarche associant écologie, simplicité volontaire, convivialité et solidarité, dans le respect de l'espace de vie de chacun, tout en mutualisant des lieux, du matériel, des compétences, des services.

Notre projet se veut collectif et participa(c)tif et riche des apports de chacun et chacune.

Chacun est libre de ses opinions et de les exprimer, non de vouloir les imposer.

Nous nous reconnaissons dans des principes humanistes et laïques.

Nous souhaitons notre habitat groupé ouvert vers l'extérieur en participant à la vie locale.

L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL

Empreinte écologique minimisée dans le choix du terrain: nous utilisons un terrain situé dans un espace déjà construit au sein d'un périmètre urbanisé, à proximité de transports en commun et des commodités.

Empreinte écologique minimisée dans la construction, tout en recherchant des coûts abordables:

matériaux écologiques, haute performance énergétique, minimisation des énergies grises, gestion des eaux, architecture bioclimatique, énergies renouvelables, habitat compact...

Empreinte écologique minimisée au quotidien:

Notre habitat veut tendre vers une simplicité volontaire ou sobriété heureuse au travers d'une consommation raisonnée limitant les déchets, favorisant les déplacements doux, mutualisant un maximum d'espaces et de matériels pour éviter le gaspillage.

Nous prévenons la pollution des eaux, de l'air, du sol, par la non utilisation de tous produits réputés toxiques (produits d'entretien, phytosanitaires, engrais, peintures, ...).

Nous proposons de limiter au maximum l'usage d'appareils émetteurs d'ondes électromagnétiques.

VIVRE ENSEMBLE

Notre habitat comprend des habitants propriétaires et des habitants locataires. Tous les habitants forment le « groupe » et sont partie prenante du vivre ensemble au quotidien.

Nous nous efforçons de cultiver l'altruisme et le sens du collectif dans le respect de l'intimité de chacun.

Nous promovons la dimension intergénérationnelle et la diversité sociale pour la richesse et la complémentarité qu'elles nous apportent, et ce, dans un esprit de solidarité.

Chacun des membres du groupe est responsable du patrimoine commun et des intérêts du groupe avec la volonté de préserver et d'améliorer les espaces communs.

Chaque habitant veille à entretenir une bonne dynamique de groupe par son implication dans la vie de l'habitat.

Le groupe recherchera une manière d'être ensemble avec bienveillance, écoute, authenticité, respect des différences et des choix de chacun. Le groupe a la volonté de rechercher un consensus avant toute prise de décision. Il apprendra à fonctionner en coopération, en s'appropriant des méthodes de travail, des processus de prise de décision et de résolution de conflit. Si besoin il se fera accompagner.

Tous les habitants forment un conseil des habitants chargé de débattre des sujets qui concernent la vie quotidienne, à l'exception de ceux qui ne concernent que les copropriétaires. La participation à la gestion collective (entretien et usage des espaces collectifs, travaux, gestion administrative...) est nécessaire et organisée suivant un mode de participation coopératif décidé ensemble.

Chaque habitant présent et futur devra avoir signé et approuvé cette charte.

Le règlement de copropriété doit être porté à la connaissance de tous les habitants, locataires comme copropriétaires.